



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE

08 Juin 2010

08 يونيو 2010

Séminaire : «les droits linguistiques et culturels au Maroc»

Promouvoir le pluralisme culturel

Un séminaire national sur «les droits linguistiques et culturels au Maroc» sera organisé, les 8 et 9 juin à Rabat, par l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) et le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH).

L'objectif de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention de partenariat signée entre le CCDH et l'IRCAM, consiste à mettre en place une vision commune dans la perspective d'élaborer un plan d'action de promotion des droits linguistiques et culturels, indiquent lundi les organisateurs dans un communiqué.

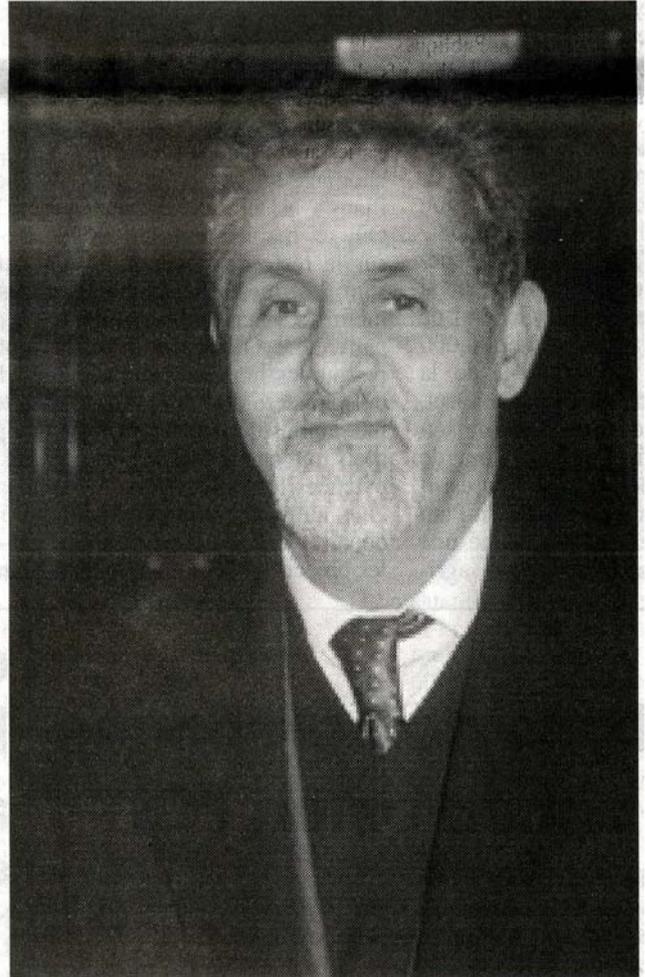
Cette rencontre, qui concrétise les efforts du Maroc en matière des droits linguistiques et culturels, vise également à approfondir le débat et le dialogue sur le concept des droits linguistiques et culturels et sur les stratégies de promotion et les instruments de leur protection, à la lumière des conventions internationales et des référentiels nationaux.

L'importance de ce débat trouve son origine dans la dynamique créée durant la dernière décennie par les institutions gouvernementales, les organisations non gouvernementales et les acteurs des droits de l'Homme, suite à l'intérêt porté aux droits linguistiques et culturels en tant que fondement de l'édification démocratique et de la promotion des droits de l'Homme.

Le pluralisme linguistique et culturel constitue, de ce fait, une source de richesse pour les peuples et une garantie de la sécurité culturelle et la paix sociale, souligne le communiqué.

En 2008, le CCDH et l'IRCAM avaient signé une convention de coopération et de partenariat portant sur la promotion de la culture des droits de l'Homme, l'échange des expertises et de formation dans les domaines les concernant et l'appui et l'implication mutuelle des deux institutions dans des programmes spécifiques définis dans la convention.

Parmi les axes de cette convention, figurent la contribution aux programmes de promotion et de protection des droits linguistiques et culturels ainsi que l'appui de la recherche scientifique dans ce domaine.



Droits linguistiques

L'IRCAM et le CCDH pour un plan d'action

L'IRCAM et le CCDH organisent, ces 8 et 9 juin à Rabat, un séminaire national sur «les droits linguistiques et culturels au Maroc». L'objectif est de mettre en place une «vision commune dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'action de promotion des droits linguistiques et culturels». Il s'agit également d'approfondir le débat sur le concept des droits linguistiques et culturels.

Marrakech

Conférence internationale sur les sociétés en transition

Les travaux de la Conférence internationale sur «Les sociétés en transition : l'équilibre entre la sécurité, la justice sociale et la transition» ont pris fin samedi à Marrakech.

Les participants à ce forum de quatre jours, initié par «John Jay college of Criminal Justice» (Etats-Unis) en partenariat avec le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et l'Université Hassan II-Mohammedia, ont débattu d'un large éventail de questions relatives notamment à la justice pénale, au trafic de drogue, à la délinquance juvénile, à la toxicomanie, au trafic sexuel et à la formation des agents d'autorité.

Le programme a comporté aussi quelque 52 panels de débat sur des thèmes liés à



«l'expérience marocaine : la réforme du Code pénal», «La justice transitionnelle : cas du Maroc», «Les défis des transitions démocratiques», «La réforme du champ religieux», «Droits de l'Homme entre le passé et les perspectives d'avenir», «Le Statut de la femme», «La question amazighe en Afrique du Nord» et «Régionalisation et gouvernance territoriale».

Cette rencontre a connu la participation de plus de 150 académiciens et experts en matière de justice pénale en provenance de plus de 32 pays, dont le Maroc, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Turquie, le Canada, la Finlande, la Grèce, le Brésil, l'Algérie, les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, l'Equateur, l'Italie, l'Espagne, la Malaisie, l'Australie et l'Ukraine.